

CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

COMMISSION TRAVAUX / ENVIRONNEMENT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 NOVEMBRE 2014

Conseillers : 7 - **Conseillers en exercice : 7**
Présents : 7 - **Absents : 0**

Etaient présents : Eliot, Baptiste, Chloé, Doriane, Soumeya, Khady, Audrey
Membre: Martine Pré

*Les jeunes conseillers proposent, élaborent, et réalisent des actions en faveur de l'environnement. Ils ont établi une liste des actions qu'ils souhaitent mener, et cibler les priorités.

-Ainsi la commission est partie d'un constat général, concernant la présence gênante de mégots trop importante de cigarettes sur les trottoirs.

-Dans un souci de sensibilisation des fumeurs au respect de la propreté dans les rues et les espaces publics, l'objectif vise à les inciter à ne pas jeter leurs mégots de cigarette sur le trottoir et/ au bord.

-Les jeunes élus ont identifié deux sites d'implantations potentielles de cendriers urbains, sur lesquels ils constatent majoritairement des quantités importantes de mégots à terre. Il s'agit du trottoir face au bar-tabac et de l'école élémentaire.

- Pour la réalisation de ce projet la commission bénéficie du soutien des adjoints de l'urbanisme et des travaux, ainsi que de la collaboration des services techniques.

-Le responsable des services techniques nous a remis des catalogues que les jeunes ont consulté. En effet le choix des cendriers et leur l'implantation doivent répondre a certaines normes : la hauteur pour être suffisamment visible, ne pas avoir d'angle vif, vérifier que la pose du cendrier ne gêne pas circulation des piétons...

-Nous nous sommes rendu au bar-tabac et avons rencontré le commerçant. Ce dernier souhaite la pose d'un cendrier urbain, et a félicité les enfants de cette initiative. La commission a ensuite analysé l'espace d'implantation et envisagé plusieurs possibilités.

-Le responsable des services techniques chargé de cette opération, nous tiendra au courant de l'avancé des travaux.

-La commission a également proposé l'implantation d'un rail pour vélo dans le parc de la mairie et à l'école maternelle.

-Les jeunes proposent de déplacer celui de l'école élémentaire qui ne sert pas et semble être à l'abandon, pour le poser sur un des sites mentionnés ci-dessus.

Myriam DOSSCHE, conseillère municipale, Déléguée à la Jeunesse